

AVIS PUBLIC



AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

COMMISSION SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

Affectation du sol sur le site de la Brasserie Molson Coors dans l'arrondissement de Ville-Marie

Modification proposée au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal pour intégrer une mixité des usages

Lors de son assemblée ordinaire du 26 mars 2020, le conseil d'agglomération a adopté par la résolution (CG20 0161), le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) ».

Ce projet de règlement propose de modifier les affectations du *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* afin de permettre la conversion des terrains sur le site de la Brasserie Molson Coors pour y intégrer une mixité des usages, notamment l'habitation. Cette modification s'inscrit dans le cadre des interventions prévues au Programme particulier d'urbanisme (PPU) du quartier des Faubourgs dans l'arrondissement Ville-Marie.

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., C. A-19.1), la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal doit consulter la population de l'agglomération de Montréal lorsqu'une modification est demandée au Schéma d'aménagement. La consultation vise à éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil d'agglomération.

CONSULTATION PUBLIQUE

1. CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

En conformité avec les arrêtés ministériels (2020-00, 2020-033 et 2020-049) adoptés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire lié à la COVID-19, la Commission procédera à une **consultation écrite** pour recueillir les questions et commentaires du public.

INFORMATION

Dès le 17 août 2020, le dossier de consultation sera mis en ligne sur la page web consacrée à la consultation : ville.montreal.qc.ca/sitemolsoncoors.

PARTICIPATION

La Commission invite toute personne à adresser ses questions et commentaires relatifs à l'objet de la consultation en remplissant le [formulaire](#) en ligne disponible à compter **du lundi 17 août 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020 à 16 h 00**, ou en les transmettant par la poste (ou en personne) à l'adresse suivante :

Service du greffe
Commission sur le schéma d'aménagement et de développement
de Montréal
Division du soutien aux commissions, aux conseils consultatifs et
au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 1B5

2. ASSEMBLÉE PUBLIQUE VIRTUELLE

Lors de cette assemblée, la Division de l'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie présentera le dossier de consultation, puis expliquera les modifications proposées et, leurs effets sur la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement. Ensuite, une période sera consacrée à la lecture des questions et commentaires du public, puis à celles des membres de la Commission.

DATE ET HEURE : Mercredi 16 septembre 2020 à 14 h 00

Par visioconférence

Le lien pour visionner la **séance en webdiffusion** sera disponible le jour de l'assemblée à l'adresse suivante :

ville.montreal.qc.ca/sitemolsoncoors

DOCUMENTATION

La documentation afférente comprend notamment le projet de règlement, le document d'accompagnement indiquant la nature des modifications que l'arrondissement de Ville-Marie devra apporter à sa réglementation d'urbanisme pour se conformer au Schéma modifié ainsi que la résolution par laquelle il a été adopté.

Cette documentation est accessible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville des villes liées, au Service du greffe ainsi que sur le site web des commissions à la page consacrée à la consultation : ville.montreal.qc.ca/sitemolsoncoors.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir copie du projet en appelant au 514-872-3770 ou par courriel.

Inscrivez-vous dès maintenant à notre infolettre pour ne rien manquer de nos nouvelles : ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3770
Télécopieur : 514 872-5655
www.ville.montreal.qc.ca/commissions
commissions@montreal.ca
[@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)

DATE DE PARUTION : LE LUNDI 17 AOÛT 2020 – LE JOURNAL DE MONTRÉAL